

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE – CAMPING « A L'OMBRE DES TILLEULS »

Les présentes conditions générales font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping « A l'Ombre des Tilleuls » et son client.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

### PRIX

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. Il ne comprend pas la taxe de séjour dont le prix pourra varier selon les dispositions légales en vigueur, mais il pourra être communiqué sur simple demande.

### EMPLACEMENT CAMPING

**Obligation :** Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. **Visiteurs :** Les visiteurs sont acceptés dans la journée en acquittant une redevance de 3€. Ils doivent stationner leur véhicule sur le parking à l'entrée du camping. **Animaux :** Une redevance est demandée pour leur acceptation. Les animaux doivent être obligatoirement tatoués, avec carnet de vaccination à jour et tenus en laisse; le carnet de santé est à déposer à l'accueil le jour de l'arrivée. **Réservation :** Tout contrat de location d'emplacement de camping devra être retourné accompagné d'un chèque de 75 € dont 50 € à titre d'acompte à valoir sur votre séjour et 25 € pour frais de réservation. La location ne devient effective qu'après accord du camping. **Responsabilité :** Le camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur – caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

**Déroulement du séjour :** Les arrivées en camping se font tous les jours de la semaine. Les journées sont décomptées de midi à midi. Le paiement du solde du séjour se fera la veille du départ. Tout départ après 12 h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

**Annulation :** En cas d'annulation avant la date du séjour, l'acompte et les frais de réservations resteront acquis au camping « A l'Ombre des Tilleuls ».

### HEBERGEMENT

**Obligation :** Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

**Visiteurs :** Les visiteurs sont acceptés dans la journée en acquittant une redevance de 3€. Ils doivent stationner leur véhicule sur le parking à l'entrée du camping.

**Animaux :** Ils ne sont admis que dans certaines locations. Une redevance est demandée pour leur acceptation. Les animaux doivent être obligatoirement tatoués, avec carnet de vaccination à jour et tenus en laisse; le carnet de santé est à déposer à l'accueil le jour de l'arrivée.

**Réservation :** Tout contrat de location d'hébergement devra être retourné accompagné d'un chèque d'acompte équivalent à 25% du montant de la location +25 € de frais de réservation. La location ne devient effective qu'après accord du camping et après réception du montant total du séjour qui devra s'effectuer 30 jours avant la date de début de séjour.

**Déroulement du séjour :** En juillet et Août, les locatifs sont loués du samedi 16 h au samedi 10 h. En dehors de ces périodes, les locations sont possibles tous les jours à partir de 14 h, le jour d'arrivée jusqu'à 10 h le jour du départ. Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

**Annulation :** Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte et les frais de réservations resteront acquis au camping « A l'Ombre des Tilleuls ». Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise au camping « A l'Ombre des Tilleuls ». Aucun remboursement n'est prévu en cas d'interruption de séjour.

### RETRACTATION

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la Consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du code de la consommation).

### Assurance ANNULATION

L'assurance Annulation et interruption de séjour est facultative mais fortement recommandée. Son montant s'élève à 3 % du montant total du séjour. L'intégralité des clauses du contrat d'annulation est consultable sur demande. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour pour une cause rentrant dans le cadre du contrat souscrit, vous devez déclarer votre sinistre par courrier : GRITCHEN AFFINITY – Service Sinistre – BP 66048 – 18024 BOURGES Cedex ou par internet : [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou mail [sinistres@campez-couvert.com](mailto:sinistres@campez-couvert.com).

### CAUTION

Une caution pour les locatifs de 300 €, ainsi qu'une caution pour le ménage du locatif de 70 € et une caution pour le badge d'entrée de 10 € vous seront demandées lors de votre arrivée. Le ménage de fin de séjour est à la charge du locataire. En cas de non-respect de cette clause, le camping conservera cette caution. Si vous ne pouvez être présents lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

### DROITS A L'IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping « A l'Ombre des Tilleuls » à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.